



# LES ORDONNANCES DU BON DOCTEUR MACRON

**Le Docteur Macron** a bien retenu sa leçon de son passage comme banquier chez Rothschild et Cie. Les recettes préconisées (baisse des cotisations, facilitation des licenciements ...) contre le chômage sont les mêmes que subissent sans résultats depuis des décennies les salariés dans notre pays. Pour la protection Sociale et la sécurité Sociale en particulier, il affiche la même volonté de supprimer les conquits sociaux des travailleurs.

**RENFORCEMENT du rôle des organismes complémentaires au détriment de la Sécurité Sociale : vers la privatisation**

**Le Docteur Macron** veut que les complémentaires puissent signer des conventions avec les professionnels de santé, ce qui les transformerait en co-gestionnaires du système de santé et non plus en simples organes de remboursement. La sécu n'aurait donc plus un rôle prédominant. Les Assurances se frottent déjà les mains.

**REVOIR le financement de la Sécurité Sociale : vers une sécurité sociale des dividendes**

**Le Docteur Macron** veut une baisse des cotisations sociales à hauteur de 20 milliards d'euros. Ce cadeau apparent s'accompagne d'une hausse de la CSG de 1.7 point donc notamment d'une diminution des retraites actuelles. Le but est de renforcer la compétitivité des entreprises en baissant le coût du travail. C'est donc une partie de notre salaire qui est soustraite à la sécurité sociale pour augmenter les dividendes des entreprises.

**INSTAURATION d'un système de retraite par points : vers une retraite -convention obsèques**

**Le Docteur Macron** veut qu'un euro cotisé donne le même droit pour tous, toutes générations confondues !

Pour cela, il faudrait que la pension soit calculée en fonction de l'espérance de vie individuelle à la retraite. Sauf qu'aucun organisme n'est capable de pronostiquer des espérances de vie individuelles. Comme l'ajoute MACRON « Nous ne toucherons pas (...) au niveau des pensions » et comme les cotisations, il n'est pas question de les augmenter pour les entreprises, la seule variable est donc le recul du départ de l'âge de la retraite. En Suède, où ce système est d'ores-et-déjà en place, le Premier ministre suédois, Fredrik Reinfeldt, déclarait en 2012 que les actifs devraient travailler jusqu'à 75 ans s'ils voulaient pouvoir bénéficier du même niveau de retraite qu'en 2011.

**Ne perdons pas par passivité ce que nos aînés ont obtenu par la lutte !**



# L'ANTIDOTE